



CONDOM
HANDBALL CLUB

AUTORISATION PARENTALE & INFORMATIONS IMPORTANTES ET OBLIGATOIRES

Chaque encadrant d'équipe sera en possession de cette fiche.

Dispositions particulières relatives aux licenciés mineurs

Je soussigné.e, M., Mme, [REDACTED] **parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé,**

demeurant à [REDACTED]

autorise l'adhésion de [REDACTED]

né.e le [REDACTED] à la FFHB, pour les pratiques sollicitées (entraînements, tournois, matchs, autres manifestations...) et dans le respect des règlements fédéraux.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS : Autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie et sortie d'hôpital.

AUTORISATION DE TRANSPORT : Autorise mon enfant à emprunter tous les moyens de transport mis à sa disposition par le club. Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre le CHBC en cas d'accident. Dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES : Autorise le Condom Handball Club à prendre des images de mon enfant pendant les activités au sein du club. J'autorise le CHBC à publier ces images dans ses locaux et sur tous les supports internes/ou externes du club (journaux, affiches, vidéo, internet...). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE : Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou un match. Dans le cas contraire, je m'engage à venir chercher mon enfant dans le gymnase aux horaires de fin d'entraînement ou de match. Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de compétition, mon enfant est sous ma responsabilité.

Fait le [REDACTED] à [REDACTED]

Personne à prévenir en cas d'urgence (préciser le lien de parenté) / Tél

Régime obligatoire de Santé (CPAM, MSA,...) - n° d'immat.

Traitement médical (joindre copie ordonnance) et autres infos Santé

Attention, la « ventoline » est un produit dopant. (Prévoir ordonnance)

Rappel : Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions : Conformément aux dispositions du code du sport, j'autorise tout préleveur, agréé par l'Agence française de Lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale (IHF) ou la fédération Européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur le Dit enfant mineur ou le majeur protégé. Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des Sanctions disciplinaires pour mon enfant (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1re infraction)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »